

Jean Pascal THOREL
François DINEUR
Natacha MESNILDREY
Mickaël ENGUERRAND
Reynald GEMY
Céline MADRALA
Morgane MARC
Lucie PERRIER
Associés

SAS INSTITUT DE L'AGRICULTURE DURABLE
38 Rue des Mathurins
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes
sur la réduction de capital

Assemblée générale du 29 septembre 2020

Résolution n°4

UNE SOCIÉTÉ DU



PTBG & Associés, Experts-comptables et Commissaires aux comptes
Campus Effiscience Caen, 1 rue du Bocage, 14460 Colombelles

Tél. : 02 31 46 21 71 - Fax 02 31 46 21 72
www.ptbg.fr – contact@groupeptbg.fr

SAS AU CAPITAL DE 1 541 300 € INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION DE ROUEN-NORMANDIE ET MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CAEN. RCS CAEN B 478 606 205 00035 - NAF 6920 Z - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 864 786 062 05 AGRÉMENT OF 251 401 999 14

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA REDUCTION DE CAPITAL**

**Assemblée générale du 29 septembre 2020
Résolution n°4**

A l'Assemblée Générale de la SAS INSTITUT DE L'AGRICULTURE DURABLE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Cette réduction du capital résultera de l'annulation d'un nombre déterminé d'actions, achetées par votre société dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-207 du code de commerce.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières. Nos travaux ont consisté notamment à vérifier que la réduction du capital envisagée ne ramène pas le montant du capital à des chiffres inférieurs au minimum légal et qu'elle ne peut porter atteinte à l'égalité des associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération qui réduira le capital de votre société de 69 790 euros (soixante-neuf mille sept cent quatre-vingt-dix euros) à 68 290 euros (soixante-huit mille deux cent quatre-vingt-dix euros).

*Fait à Colombelles, le 4 septembre 2020
Le Commissaire aux comptes
SAS PTBG & Associés*



Céline MADRALA